

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 décembre 2025

RELATIF À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030 -
(N° 1641)

Adopté

N° AC29

AMENDEMENT

présenté par
Mme Bellamy, rapporteure, M. Proença, rapporteur et M. Sorre, rapporteur

ARTICLE 28

À la première phrase de l'alinéa 14, substituer aux mots :

« l'identification »

les mots :

« le recensement »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel